

L'équipe

- ✓ Le CAPC est pris en charge par une équipe pluridisciplinaire et multiculturelle de professionnels et d'experts couvrant les domaines suivants : adaptation et gestion des risques, agriculture, science du climat, communications et plaidoyer, économie, énergie, information géographique, sciences politiques, statistiques et eau.
- ✓ La plupart des membres du personnel du CAPC sont basés à Addis-Abeba, en Éthiopie, et assurent la liaison avec les gouvernements et les institutions publiques dans la zone de couverture du Centre pour mettre en œuvre des projets.
- ✓ Le Centre s'appuie sur l'expertise des différentes divisions de la Commission économique pour l'Afrique (CEA), des institutions partenaires stratégiques et de consultants.



ClimDev-Afrique

ACP/C
Centre africain pour la politique en matière de climat

À propos de ClimDev-Afrique

Le Programme ClimDev-Afrique est une initiative conjointe de la Commission de l'Union africaine, la Commission économique pour l'Afrique et la Banque africaine de développement. Sa mise en œuvre a été demandée au plus haut niveau par les dirigeants africains (Conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine). Il a été mis en place en vue d'offrir une base solide à la réponse de l'Afrique au changement climatique. Il collabore étroitement avec d'autres institutions et partenaires africains et non africains spécialisés dans le climat et le développement.

Centre africain pour la politique en matière de climat
(CAPC)
Commission économique pour l'Afrique (CEA)
BP 3001, Addis-Abeba, Éthiopie
Tél. : 251 11 5517200
Courriel : acpc@uneca.org
Site web : <http://www.uneca.org/acpc>

Avec l'appui de :



La prise en compte des changements climatiques dans les politiques

Centre africain pour la politique en matière de climat

Mission du CAPC

Le Centre africain pour la politique en matière de climat (CAPC) a été créé en 2010 par la Commission économique pour l'Afrique (CEA) pour servir de pôle de connaissances et de branche de facilitation stratégique de l'initiative ClimDev-Afrique. ClimDev-Afrique est un programme conjoint de la CEA, de la Commission de l'Union africaine (CUA) et de la Banque africaine de développement (BAD). Le CAPC est un centre régional pour la production sur demande de connaissances relatives au changement climatique, le plaidoyer et le renforcement des capacités.

L'objectif général du Centre africain pour la politique en matière de climat (CAPC) est de contribuer à la réduction de la pauvreté grâce à une adaptation et une atténuation réussies des conséquences du changement climatique en Afrique, et d'améliorer les capacités des pays africains à participer efficacement aux négociations multilatérales sur le climat.

Le CAPC illustre clairement la volonté politique nécessaire pour permettre à tous les principaux partenaires de développement en Afrique d'affronter ensemble les impacts du changement climatique. Il :

- ✓ fédèrera, ou tout au moins dégagera en commun les initiatives en cours sur le changement climatique afin de réduire au minimum les chevauchements et le gaspillage ;
- ✓ fera mieux comprendre les risques posés par les changements climatiques en Afrique ;
- ✓ orientera le processus et organisera un dialogue visant à réduire les risques associés aux changements climatiques ;
- ✓ mobilisera l'appui politique nécessaire pour permettre à l'Afrique de parler d'une seule voix sur les questions associées au changement climatique ;
- ✓ aidera les gouvernements et les institutions africaines à exploiter, autant que possible, les opportunités offertes par le changement climatique.

Nos objectifs spécifiques

Le CAPC a pour objectifs spécifiques :

- ✓ de renforcer la capacité des pays africains à participer plus efficacement aux négociations internationales sur le climat, notamment en ce qui concerne l'élaboration d'accords globaux et équitables sur les changements climatiques, et à bénéficier des instruments financiers mondiaux, du développement des capacités et de l'accès aux technologies qui remplacent les sources d'énergie à forte intensité de carbone ;
- ✓ de renforcer la capacité des pays africains à élaborer des cadres stratégiques cohérents pour coordonner l'adaptation et l'atténuation, et l'information et les connaissances produites sur l'investissement et le climat à tous les niveaux ;

- ✓ d'améliorer les capacités des États membres et des communautés économiques régionales pour leur permettre d'intégrer les préoccupations liées au climat dans leurs politiques, cadres et plans de développement ;
- ✓ d'assurer une assise solide en sciences appliquées au génie climatique et en évaluation de la vulnérabilité, des risques et des impacts climatiques, et
- ✓ d'identifier les priorités sectorielles et les réponses à la gestion des risques climatiques, et de guider le processus d'investissement connexe au cours des prochaines décennies.

Activités du CAPC

Le CAPC entreprend des activités visant à renseigner les décideurs à différents niveaux sur les moyens d'améliorer l'information climatique pour le développement de l'Afrique en renforçant les capacités d'analyse, en gérant la production de connaissances et en diffusant des renseignements pertinents aux parties prenantes, y compris aux décideurs, aux praticiens et à la communauté scientifique.

Le CAPC a trois grands secteurs d'activité :

1. La production, le partage et la mise en réseau des connaissances

- ✓ Défis et possibilités de financement climatique pour l'Afrique, y compris le financement à mise en œuvre rapide, le Fonds vert pour le climat, et le financement à long terme.
- ✓ L'atténuation dans le contexte de l'Afrique, y compris l'élaboration de stratégies nationales ou sous-régionales sur l'économie à faible émission de carbone.

- ✓ L'adaptation, y compris : la mise en œuvre des stratégies sous-régionales et nationales de la CMAE en matière d'adaptation au changement climatique ; la création d'une base de connaissances sur l'adaptation et la vulnérabilité au changement climatique ; et une étude des aspects économiques de l'adaptation au changement climatique en Afrique (AdaptCost).
- ✓ Le transfert de technologie, y compris : une évaluation des besoins technologiques qui donne les grandes lignes des modèles de transfert de technologie pour l'Afrique.

- ✓ La diffusion de l'information en utilisant les dernières technologies, y compris le site Web du Centre et une plate-forme de gestion des connaissances pour étayer les débats sur les politiques du climat.

2. Le plaidoyer et le consensus

- ✓ Le CAPC tient une conférence annuelle sur le changement climatique et le développement en Afrique (CCDA) dans le but de fournir un espace de sensibilisation, d'accumuler les expériences et d'explorer les partenariats nécessaires pour générer une solide riposte aux changements climatiques en Afrique.
- ✓ Le CAPC prépare différentes conférences des parties de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et y participe afin de veiller à ce que les principales préoccupations de l'Afrique exprimées dans les discussions sur le changement climatique soient mises en évidence.
- ✓ Grâce à une mise en œuvre continue de sa stratégie de communication, le CAPC veille à ce que l'information relative au climat et au développement soit ciblée, opportune et diffusée à tous les publics concernés.

3. Les services consultatifs et la coopération technique

- ✓ Le Centre évalue et améliore les systèmes d'information sur le climat à travers l'Afrique, tels que les systèmes de données et d'information hydrologiques et météorologiques.
- ✓ Le Centre a mis sur pied un programme de bourses destiné à offrir aux jeunes professionnels africains la possibilité d'acquérir une expérience pratique dans les processus d'élaboration de politiques.
- ✓ Le Centre aide les pays membres à identifier les défis que comportent les investissements dans les secteurs vulnérables aux impacts du changement climatique, et à élaborer des stratégies visant à y promouvoir les investissements.

Le programme de travail du CAPC répond aux besoins tirés des cadres et des stratégies existantes, dont :

- ✓ La Conférence ministérielle africaine sur l'environnement (CMAE), la Conférence ministérielle africaine sur la météorologie (AMCOMET) et le Conseil des ministres africains chargés de l'eau (AMCOW).
- ✓ La Conférence des chefs d'État et de gouvernement africains sur le changement climatique (CAHOSCC).
- ✓ La Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et ses instruments connexes
- ✓ Le Groupe de négociateurs africains sur les changements climatiques (AGN).
- ✓ Les recommandations des conférences sur le changement climatique et le développement en Afrique et du Comité directeur de ClimDev-Afrique
- ✓ Le Groupe consultatif de haut niveau sur le financement du changement climatique (AGF) mis en place par le Secrétaire général des Nations Unies.
- ✓ Les accords de Cancun.
- ✓ Le septième Forum pour le développement de l'Afrique.
- ✓ Le Système mondial d'observation du climat (SMOC).
- ✓ Les protocoles d'accord avec les donateurs et les discussions avec les organisations partenaires.
- ✓ Le Partenariat Afrique-UE sur les changements climatiques